

MINVILLE, Esdras, *Les Affaires — l'homme — les carrières*. Fides, Montréal et Paris, 1965. 176 p. Coll. Bibliothèque économique et sociale. 5¾ x 8.

Patrick Allen

Volume 20, Number 3, décembre 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302596ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302596ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Allen, P. (1966). Review of [MINVILLE, Esdras, *Les Affaires — l'homme — les carrières*. Fides, Montréal et Paris, 1965. 176 p. Coll. Bibliothèque économique et sociale. 5¾ x 8.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(3), 466–469.
<https://doi.org/10.7202/302596ar>

MINVILLE, Esdras, *Les Affaires — l'homme — les carrières*. Fides, Montréal et Paris, 1965. 176 pages. Coll. Bibliothèque économique et sociale. 5³/₄ x 8.

Le présent ouvrage n'enseigne pas comment on devient requins de la finance ou fauves dans le jardin des travailleurs. Comme l'indique la présentation, il réunit deux études publiées antérieurement: l'une en 1944 — *L'Homme d'Affaires*; l'autre en 1953 — *Le Chef d'Entreprise*. La première, surtout psychologique et pédagogique, s'adresse aux jeunes arrivés à l'âge de choisir une carrière; la seconde, surtout philosophique et sociologique, veut éclairer le grand public sur le type professionnel et le rôle social de l'homme d'affaires comme le connaissent de nos jours les pays économiquement les plus évolués. Ces deux études se complètent, mais ne s'intègrent pas.

Ce qui attire d'abord l'attention du lecteur qui veut réfléchir est l'essai d'interprétation humaniste de l'homme d'affaires que propose M. Minville. Cet essai est d'autant plus courageux que l'on a longtemps associé les affaires à une certaine forme organisée d'exploitation du public, voire à un genre non avoué de piraterie ou de vandalisme distingué. Il est aussi fort original, car M. Minville a été le premier universitaire à aborder directement le sujet. Il a été appelé à plonger dans le vif de ce sujet comme directeur pendant quelques décennies à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Dans l'*Actualité Economique*, qui touche en 1966 à sa 41^{ème} année, et dont M. Minville a été l'un des fondateurs, comme dans son livre, l'homme d'affaires est celui qui exerce son activité en économie libre, celui qui en a l'initiative et en garde la responsabilité envers lui-même et la société; sa fonction est à la fois une profession et un magistère; "il doit à ses aptitudes psychologiques et intellectuelles son type professionnel et, à sa qualité de propriétaire ou d'agent des propriétaires, ses prérogatives de chef." L'homme d'affaires s'identifie avec l'entreprise privée en régime d'économie libre; en économie étatisée, il cesse d'exister, car il ne reste là que des techniciens, des administrateurs et des fonctionnaires qui reçoivent leurs ordres de l'Etat propriétaire.

Selon qu'il se fait une conception matérialiste ou chrétienne de sa fonction de producteur de biens utiles, de créateur d'emplois et d'artisan de la vie économique, l'homme d'affaires peut contribuer à empoisonner ou à assainir les relations d'échange entre l'individu et le milieu social. Plus que tout autre professionnel et parce que les fins de sa fonction se situent au niveau de l'instinct plutôt qu'au niveau des aspirations supérieures de l'être humain, il doit rectifier sans cesse ses réactions d'homme. L'auteur admet que beaucoup d'hommes d'affaires ne comprennent pas ainsi leur métier, mais que plusieurs souffrent les premiers du conflit dans lequel une fausse conception des affaires les a engagés. Sont bien primaires les docteurs en pantoufles qui reprochent à M. Minville d'avoir voulu libérer ce régime institutionnel fondé sur l'erreur.

M. Minville précise ensuite que les affaires comme professions ne se présentent pas comme la médecine, le droit ou le génie, par exemple, mais à la fois comme une grande fonction sociale et un complexe professionnel, l'un et l'autre extrêmement diversifiés. Sous l'angle social, les affaires ne peuvent évidemment être objet d'orientation proprement dite. Il en va autrement de l'aspect professionnel qui comprend de multiples occu-

pations ou fonctions : fonctions de direction ou de chefs d'entreprises, qui élaborent les politiques ; fonctions auxiliaires, responsables surtout de l'exécution des politiques et de l'entreprise. Les fonctions auxiliaires comprennent à leur tour les cadres moyens et supérieurs (chefs de services, analystes de marchés, actuaire, préposés aux relations extérieures, à la publicité, etc. ; et les adjoints professionnels (commis, sténographes, teneurs de livres, etc.).

M. Minville consacre une cinquantaine de pages à l'analyse du rôle social du chef d'entreprise qu'il décrit comme l'un des plus grands types sociaux de notre époque et l'un des plus lourdement chargés de responsabilités. Sollicité par les problèmes les plus variés, le chef d'entreprise est aujourd'hui parvenu à un moment décisif de son évolution : faire aboutir à l'épanouissement ou au désastre de la civilisation, la révolution socio-économique dont il a été l'un des principaux artisans. Tout dépendra de son courage à rompre avec les conceptions traditionnelles.

Enfin l'auteur de l'ouvrage répond à la question : les Canadiens français ont-ils le sens des affaires ? Ou mieux : Les Canadiens français sont-ils assez nombreux, d'une génération à l'autre, pour bâtir l'organisme économique dont le Québec a besoin ? Il explique la rareté relative des personnalités d'hommes d'affaires dans nos rangs par deux circonstances : a) l'esprit même de notre culture nationale (non orientée de prime abord vers le succès matériel) ; b) l'influence déprimante du milieu économique dans lequel nous avons vécu depuis deux siècles (nous avons subi un régime économique-social imposé de l'extérieur). M. Minville constate avec satisfaction que l'Etat du Québec s'est enfin découvert depuis quelques années des responsabilités précises pour acheminer la communauté canadienne-française vers la maîtrise de son économie en prenant des mesures concrètes comme la création du conseil d'orientation économique et de la société générale de financement ; par une politique de décentralisation industrielle et d'aménagement régional, etc. La plupart de ces mesures avaient déjà été évoquées plus ou moins directement par M. Minville, il y a plus de vingt ans. Il est en outre possible que le milieu des affaires finisse aussi par comprendre avec M. Minville qu'il n'y a jamais eu, dans l'organisation professionnelle des ouvriers et dans la diffusion du coopératisme, une menace pour le commerce et l'industrie de type capitaliste, mais une condition essentielle de survie. Avec MM. Edouard Montpetit et le chanoine Lionel Groulx, monsieur Esdras Minville est un homme qui voit loin. Il a cherché à bâtir

l'avenir de la communauté canadienne-française à partir de principes sains et sur du terrain solide, avant de la démolir à sa base même comme le font tant de docteurs à l'esprit resté par trop primaire.

Le livre qu'il présente est ainsi plus riche d'idées saines et de propositions logiques que de recettes et de techniques. Les jeunes qui l'aborderont sans préjugés seront orientés et non affolés.

PATRICK ALLEN

*Ecole des Hautes
Etudes commerciales*